



PRINCIPES DE L'AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE



Bureau Fédéral 22 Mars 2019

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **La commande**

- Dans le cadre de la nouvelle offre licence proposer une Autorisation Secondaire d'un Club A vers un Club B, pour exercer d'autres fonctions ou d'autres pratiques

- Proposer des évolutions pour la prochaine saison et définir l'offre cible pour la saison 2020-2021

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **Règles imposées:**
- Simplification de l'offre
- Phase 1 pour saison 2019-2020 sans impact développement FBI

- **La licence T**

- Les raisons sportives actuelles pour la licence T se retrouvent dans:
 - L'AS Performance
 - L'AS Territoire

- Proposition de supprimer la licence T

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **Les principes:**
- Le socle est « multi-clubs »
 - Ex: entraîneur dans deux clubs différents
 - Donc pas d'AST pour socle Club A vers socle Club B
- L'AST n'est pas fléchée vers une équipe mais vers un club
 - Ce n'est théoriquement pas le cas avec AS U20 et AS CTC
 - Le fléchage vers une équipe est incontrôlable

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **Les principes - suite:**

- Au regard des règles de participation, les AST comptent dans les « mutations » sauf si elles sont dans une CTC
 - Protège les CTC
- Pas possible d'avoir une AST pour faire du 5x5 dans club A et dans club B, sauf ex AS CTC
 - Contrôlé automatiquement dans FBI
 - Alerte si un joueur joue en 5x5 dans deux clubs

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **Les principes - suite:**

- Pas de « sous-catégorie » de l'AST
 - Ex: pas d'AST 5x3 ou 3x5
 - Se traite par les règles de participation

- Si uniquement socle dans le club A, AST possible si extension dans le club B
 - Ex: le Pdt du Club A doit prendre une extension et une AST dans le club B pour jouer

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

- **Les principes - suite:**

- Droits financiers =

- **Socle Club A + Extension + Droits AST**

A charge du club A

A charge du club A
ou du club B

A charge du club B

Montant différencié
uniquement par la
catégorie d'âge

AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE

